



FORMATION « LA REDEVABILITÉ DES PROJETS DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE INTERNATIONALE »

Ouvert à tous les acteurs de Nouvelle-Aquitaine engagés en coopération internationale, notamment les lauréats des appels à projets 2016 « Développement solidaire » (dispositif des ex-Régions Limousin et Aquitaine) et « Solidarité internationale » (dispositif de l'ex-Région Poitou-Charentes) ainsi que les lauréats 2014 et 2015 qui n'ont pas encore rendu de bilan.

A PESSAC LE 8 FEVRIER OU ANGOULEME LE 14 FEVRIER

Pour participer, [cliquez ici](#) (inscription gratuite mais obligatoire)

En partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, SO Coopération (Réseau régional multi-acteurs de Nouvelle-Aquitaine, *fruit du rapprochement entre Cap Coopération et RESODI*) vous propose une formation gratuite sur la redevabilité.

La redevabilité peut se définir comme le fait de rendre compte (*obligation morale*) de l'exercice d'une responsabilité et/ou l'obligation de rendre des comptes (*obligation légale*) sur l'exercice de cette responsabilité auprès des parties prenantes.

Souvent perçu comme difficile et uniquement comme une contrainte administrative, rédiger bilans d'activités et rapports financier n'est pas des plus aisé et du goût de tous. Pourtant, certaines méthodes et outils permettent d'effectuer ce travail important avec plus de facilité et d'intérêt, de percevoir la redevabilité non pas sous le seul prisme de la contrainte mais comme une étape permettant de relire le chemin parcouru afin - notamment - d'améliorer les pratiques. Rendre (des) compte(s) c'est d'abord se rendre compte.

Pour cette formation d'une demi-journée, nous vous proposons deux dates :

- à Pessac (33), de 14h à 18h le 8 février 2017 à la Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33607 Pessac ;

ou

- à Angoulême (16), de 13h à 17h le 14 février 2017 à la Maison des Peuples et de la Paix, 50 Rue Hergé, 16000 Angoulême.

Déroulé de la formation :

- 1/ La redevabilité, on parle quoi ? (Introduction, ébauche d'une définition, principes, acteurs et système de redevabilité)
- 2/ La redevabilité, pourquoi ? (enjeux majeurs et objectifs de la pratique)
- 3/ La redevabilité, comment ? (étapes structurantes, objectifs par typologie d'acteurs, périmètres et critères, mobilisation d'outils, exemple de rapport final, conseils pratiques et points de vigilance)

A l'issu de cette formation, les participant-e-s :

- Seront sensibilisés à la notion de redevabilité ;

- En comprendront les principes et enjeux ;
- Sauront (se) rendre (des) compte(s) grâce une méthode et des outils compris et maîtrisés.

Pour s'inscrire, merci de [cliquer ici](#). (Inscription gratuite mais obligatoire – date limite d'inscription 4 jours avant la formation – nombre de participants limité à 20pers. pour des raisons pédagogiques)

NB : Si le lien hypertexte ci-dessus ne fonctionne pas, merci de copier l'adresse url ci-contre dans votre barre de recherche :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdJcmz3E7TbI4RqHwHEhFQfChUbZwzWidRnRXromS8zmjGwHg/viewform>

Une attestation de participation pourra être délivrée sur demande.

Pour davantage d'informations, merci de contacter Gaël Clabecq / g.clabecq@capcooperation.org – 05.56.84.82.17